



# SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889

le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme

Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER

## Compte des élus de « Saint-Riquier Autrement » du Conseil municipal du 5 octobre 2020

**Présents :** J.MARTIN, J.FARCY, Y.MONIN, V.LECOMTE, D.BALAVOINE, S.DUHEN, AM.BCHET, P.BUTEUX, M.CAGNARD, H.LEVE, L.NIVELLE, L.BALESSENT, C.DAMAGNEZ, L.JOSSE

**Absente excusée :** M-L. SAVREUX (Pouvoir à Mme Jocelyne MARTIN)

**Secrétaire de séance :** Laurence BALESSENT

**Procès verbal du conseil municipal du 23 juillet 2020 :**

Adopté

**Demandes d'ajouts à l'ordre du jour :**

- Convention pour les chemins de randonnée
- Versement d'une aide au département des Alpes maritimes

Adopté

**Ordre du jour :**

**1- Salle d'évolution sportive – choix des candidats pour la réhabilitation :**

- Suite à l'appel d'offre, 4 lots sont attribués, le 5<sup>ème</sup> lot est en cours
- Lot 1 : maçonnerie : 12 364,10 € HT
- Lot 2 : couverture, charpente : 26 660,80 € HT
- Lot 3 : Plâtrerie, isolation : 101 432,00 € HT
- Lot 4 : peinture : 5 278,90 € HT
- Lot 5 : candidatures infructueuses
  - ☞ 2 candidatures : une maxi à 35000€ et l'autre à 32000€
- Lot 6 : forage : 29 529,00 € HT
- Total des lots si le lot 5 se monte 32 000€ = 210 000 € HT
- Prise en charge par les assurances ainsi que les frais engendrés par les avocats.
- Les travaux devraient durer 4 à 5 mois, pour une fin de travaux vers mars / avril 2021.

Adopté à l'unanimité

**2- Abbatiale / restauration des façades et des toitures (phase 1) – Choix des candidats pour les lots 4 et 5 :**

- Lot 4 : couverture, charpente, menuiserie : 344 400,88€
- Lot 5 : vitraux
- Totalité du projet : 885 546,33€
- Les travaux commenceront en même temps que ceux de la salle d'évolution sportive

- L'emprunt qui a été contracté (250 000€ lors du Conseil Municipal du 23 juillet 2020). Il sera débloqué au 15 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité

### **3- Convention d'étude de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols / Bassins versant de Bussus-Bussuel :**

- Une étude, d'un montant de 30 740€, a été commandée par la Communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre (CCPM), financée notamment à 60% par l'agence de l'eau et 20% par le plan somme (Plan Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau)
- La CCPM subventionne à hauteur de 11 400€ pour l'ensemble des communes, ce qui représente un coût de 121€ par commune.
- Daniel BALAVOINE (Saint-Riquier Autrement) propose de solliciter la Région qui a mis en place le « *plan régional arbres* » afin de replanter et ainsi éviter / ralentir l'érosion.
- Un courrier pour demander la plantation de haies doit être adressé à la Chambre d'Agriculture pour évoquer le projet.

Adopté à l'unanimité

### **4- Aménagements sécuritaires de la RD 925 :**

- Un montant de 15 432€ TTC doit être ajouté au montant initial car les haies et les zébras prévus n'ont pas été comptés dans le devis.

Adopté à l'unanimité

### **5- Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement (Rapport annuel du délégataire 2019) :**

- En 2020, 30 000€ de plus dû à la COVID. Le montant sera similaire en 2021.
- Les éléments sont mis sur le site de l'observatoire de l'eau et de l'assainissement.

Adopté à l'unanimité

### **6- Numérotation rue Notre Dame (29 bis) :**

- Transformation d'un bâtiment en logement, d'où l'ajout de ce numéro.

Adopté à l'unanimité

### **7- Création avaloir rue de l'hôpital :**

- Devis d'un montant de 4 272€ TTC, sur le budget assainissement.
- Les avaloirs sont détruits par le passage des camions.

Adopté à l'unanimité

### **8- Aménagement chemin de la Motte – Demande de subvention :**

- Subvention du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) à hauteur de 80%.
- Si la subvention est accordée, cela sera ajouté au budget.
- TOTAL : 77 755,50€ HT – Subvention : 62 000€



- Coût de 31 000€ et récupération de la TVA, soit 15 000€ de reste à charge pour la commune.
- Création d'un bassin tampon de 150m<sup>3</sup>. Si le projet se fait, il y aura expropriation du propriétaire des terres.

Adopté à l'unanimité

#### **9- Défibrillateur salle des fêtes :**

- Un appel à projet, porté par la CCPM, propose un achat groupé pour acquérir des défibrillateurs, pour les communes intéressées.
- La participation de la CCPM est de 20%, ce qui représente un coût pour la commune entre 1 500 et 1 700€.

Adopté à l'unanimité

#### **10- Encouragement à la continuité des études supérieures :**

- Un bachelier qui poursuivrait des études supérieures, sur inscription à la mairie, présentation d'un certificat de scolarité étudiant et d'un RIB, recevra un virement de 50€ sur son compte bancaire.

Adopté à l'unanimité

#### **11- Convention pour les chemins de randonnée :**

- Une délibération est à prendre en ce qui concerne les chemins de randonnée, comme chaque année. Cela représente un montant de 589€.

Adopté à l'unanimité

#### **12- Versement d'une aide au département des Alpes maritimes :**

- Suite à l'appel aux dons lancés par l'association des maires, proposition est faite d'accorder un montant de 500€ au département des Alpes maritimes.

Adopté à l'unanimité

#### **13- Informations diverses :**

##### **• Commission communale des impôts directs :**

- ☞ Titulaires : J.FARCY, H.LEVE, Y.MONIN, M.CAGNARD, L.NIVELLE, D .BALAVOINE
- ☞ Suppléants : L.JOSSE, P.GODET, R.RAMON, J.COUDRAY, J-M.CHIVOT, R.DECOENNE

##### **• Révision des listes électorales :**

- ☞ Titulaires : Y.MONIN, M.CAGANRD, P.BUTEUX, D.BALAVOINE, V.LECOMTE
- ☞ Suppléants : M-L.SAVREUX, C.DAMAGNEZ, L.NIVELLE

##### **• Trou rue Notre Dame :**

- ☞ Le réseau d'eau ne serait pas atteint. Le réseau d'assainissement sera inspecté.

##### **• Rue de Millencourt :**

- ☞ Pose d'une bicouche émulsion + bitume + graviers + tuyau à remettre.
- ☞ Réfection de la chaussée = 12 354€ TTC



- **Opération brioche du 12 au 18 octobre 2020**
  - ☞ L'opération devrait se dérouler sur le parking d'Intermarché.
- **Colis des Aînés**
  - ☞ Suite à la COVID et à ses contraintes sanitaires, l'après-midi dédié aux colis de Noël des aînés, risque de ne pas pouvoir se tenir.
  - ☞ Si la situation sanitaire n'évolue pas, les colis seront portés aux aînés en porte à porte.
  - ☞ Valérie LECOMTE (Saint-Riquier Autrement) pose la question de savoir combien il y a d'aînés dans la commune ; environ 100 personnes seules et 52 couples.
  - ☞ Le prix d'un colis pour une personne seule = 32€. Pour un couple = 45€
  - ☞ Y.MONIN propose de passer à l'âge de 70 ans pour la remise des colis aux aînés, contre 67 ans aujourd'hui. Ce sujet sera débattu lors d'un prochain CM.
- **Résidents de la maison de retraite**
  - ☞ Pour pouvoir rendre visite aux résidents de la maison de retraite, la prise de rendez-vous est obligatoire.
- **Marché de Noël :**
  - ☞ Personne ne souhaite l'organiser ;
  - ☞ Se pose la question de l'arbre de Noël. Si la manifestation ne peut se tenir, les parents seront invités à venir chercher les cadeaux remis aux enfants (une centaine).
- **La bourse aux jouets est annulée**

#### 14- Questions diverses :

- **Daniel BALAVOINE (Saint-Riquier Autrement)** demande si l'abri bus, nouvellement installé, est terminé et pourquoi avoir arraché la totalité de la haie adjacente. En effet, le sol sur lequel repose cet abri n'est pas stable et il reste dangereux car il n'est pas de niveau.
 

Réponses

  - ☞ Yves MONIN : il faudrait payer les ouvriers.
  - ☞ Mme Jocelyne MARTIN, Maire, précise que la situation pourra être revue ultérieurement
- **Maryse CAGNARD** demande pourquoi le poissonnier ne vient plus le samedi matin ?
 

Réponse :

  - Il n'y a pas d'explication car l'intéressé ne donne pas de nouvelle.



- **Valérie LECOMTE (Saint-Riquier Autrement)** demande ce qu'il en est de la formation que Hubert LEVE (Conseil Municipal du 23 juillet 2020) devait suivre pour la « licence 4 » acquise par la mairie en 2019 pour un montant de 3 500€ ?

Réponse :

☞ Mme Jocelyne MARTIN, Maire, doit se renseigner.

- **Daniel BALAVOINE (Saint-Riquier Autrement)** relaie le mécontentement de Centulois se plaignant de coups de klaxon, en pleine nuit.

Réponse :

☞ Laurence BALESDENT : « *c'était un de nos chauffeurs, pendant le maïs* »

- **Valérie LECOMTE (Saint-Riquier Autrement)**, quid de la photo du nouveau conseil suite à la démission de Cédric ROUX et de l'arrivée de Laurence JOSSE ?

Réponse :

☞ Mme Jocelyne MARTIN, Maire : on verra cela au 11 novembre

- **Valérie LECOMTE (Saint-Riquier Autrement)** demande si les Centulois ont été informés de la fermeture de la déchetterie de Buigny l'Abbé et où ils peuvent désormais se rendre afin de déposer leurs déchets verts ?

Réponse :

☞ Tous sites de la CCPM (Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre)

☞ Il est en outre précisé que les habitants qui n'auraient pas fait leur demande de carte pour la déchetterie, peuvent la demander à la CCPM. La réception et le retrait de celle-ci se fera en mairie.

- **Daniel BALAVOINE et Valérie LECOMTE (Saint-Riquier Autrement)** indiquent avoir été alertés par le biais de l'association *Saint-Riquier autrement* d'un projet de méthaniseur comme en témoigne la création de la « SAS Bio Energie Centuloise ».

Ils demandent si un permis de construire a été déposé, s'il est consultable et où en est l'instruction.

Ils alertent également sur les aménagements qu'un tel projet implique, à savoir : aménagements de voirie, réseaux, assainissement.

Ils soulèvent la problématique pour la circulation au sein de la commune et demandent si une quantification du nombre de camions a été réalisée.

Réponses :

☞ Yves MONIN :

- le permis est parti dans toutes les administrations, pour ce motif il n'est pas consultable ;



- consulté pour avis, le Département préconise un « tourne à gauche » pour se rendre sur le lieu du méthaniseur, chemin des Dames ;
  - à la question posée de savoir si l'entretien de ce chemin incombe à la commune, la réponse est non.
- Nid de frelons asiatiques : il a été trouvé et détruits par les pompiers d'Airaines, spécialisés dans ce type d'intervention.
  - **Maryse CAGNARD** : le concert qui s'est tenu la semaine avant les journées du patrimoine n'a pas eu assez de pub au sein de la commune.
  - **Maryse CAGNARD** : il n'y a pas beaucoup de monde aux animations proposées par « Studio Créa »
  - **Joel FARCY**
    - informe que des travaux (plantations de haies) sont prévus le long de la RD12. Une convention est passée entre la Fédération de chasse et le Département (Domvast – Saint-Riquier)
    - Rue de Drugy : des haies ne sont pas taillées.  
Réponse :  
Mme Jocelyne MARTIN, Maire : un courrier va être adressé au propriétaire
    - Un scooter est à l'abandon depuis plusieurs jours sur le mur du parking face à la salle des fêtes.  
Réponse :  
Mme Jocelyne MARTIN, Maire : la gendarmerie est prévenue.

Clôture de séance à 21h45

Etabli par vos élus de la liste « Saint-Riquier Autrement » :

- ☞ Valérie Lecomte et Daniel Balavoine
- ☞ Publié le 08 octobre 2020

